



**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 3 MAI 2022 – 18H00**

Conseillers en exercice	24
Présents	17
Pouvoirs	4
Votants	21

Date de convocation du conseil municipal	27 avril 2022
Date d'affichage de l'ordre du jour	27 avril 2022

Etaients présents

Séverine MARCHAND, Maire,
Danièle VINCENT, Daniel BENARD, Denis DUGABELLE, Benoît BOULLET, Adjointes,
Jean GERARD, Marc LERAY, Jacky VINET, Patrick COLLET, Sylvie ORIEUX, Noëlle POTTIER, Marie-Andrée RIBOULET,
Dominique LASSALLE, Marie-Anne BOURMEAU, Mylène VARNIER, Ingrid BENARD, Nicolas LEPINE, Conseillers municipaux.

Excusés représentés

Giovanni GUERIN a donné pouvoir à Benoît BOULLET
Maryse MOINEREAU a donné pouvoir à Danièle VINCENT
Ollivier LERAY a donné pouvoir à Marc LERAY
Stéphane BERNARDEAU a donné pouvoir à Noëlle POTTIER

Absents non représentés

Katia GOYAT
Anne-Laure PASCO
Mathilde COUTURIER

Secrétaire de séance : Benoît BOULLET
Adopté à l'unanimité.

- **Liste des décisions prises en vertu de l'article L. 2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales**

Conformément aux dispositions de l'article L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales, Madame le Maire informe le Conseil municipal des dernières décisions prises par délégation du Conseil municipal.

Numéro	Objet	Bénéficiaire	Montant en € HT
2022-016b	Demande de subvention auprès du Département de Loire-Atlantique au titre de l'AMI Cœur de bourg pour l'étude de faisabilité du pôle santé	/	3 200.00
2022-018	Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un hangar	CANET CONSTRUCTION	Taux total HT de 8% sur un budget estimatif de 100 000 €
2022-020	Attribution du marché de contrôleur technique pour la construction d'un hangar	QUALICONSULT	2 480.00
2022-021	Attribution du marché d'études géotechniques pour la construction d'un hangar	APC INGENIERIE	2 630.00
2022-022	Attribution du marché de coordinateur SPS pour la construction d'un hangar	QUALICONSULT	1 140.00
2022-026	Réfection des trottoirs rue des Filets	BREHARD	2 950.95
2022-027	Achat d'une borne à eau	TRIGANO MDC	8 918.20
2022-028	Achat de vêtements de travail destinés aux trois agents de la police municipale	GK PROFESSIONAL	1 851.33
2022-029	Achat d'une tour à manga pour la médiathèque	BC Intérieur (BCI)	1 835.80
2022-030	Achat de rouleaux de géotextile pour les chantiers de terrassement	FRANS BONHOMME	1 134.00
2022-031	Achat de fournitures pour la réparation de la tyrolienne	CLAVIER	1 024.00
2022-032	Achat de bouteilles Gamay rouge	SCEA Domaine de la Coche	1 134.00
2022-033	Nettoyage de la vitrerie et des stores et bâtiments communaux	Groupe FACILITY	5 098.93
2022-034	Logiciel DOMINO'Web 2 à destination du Restaurant scolaire	Abelium Collectivités	2 676.40
2022-035	Numérisation des registres d'état-civil depuis 1920	Numérize SAS	4 710.00
2022-036	Intégration des actes d'état-civil numérisés dans le logiciel d'état-civil	Odyssée Informatique	1 400.00

Numéro	Objet	Bénéficiaire	Montant en € HT
2022-037	Parution dans la Gazette des communes d'annonces pour le recrutement d'un chef de service « finances – marchés publics » et pour le recrutement d'un chef de service ressources humaines	Groupe Moniteur	1 419.00

NOTE DE SYNTHÈSE

- Compte-rendu des décisions du Maire.

AFFAIRES GÉNÉRALES

1. Maintien ou non d'un adjoint dans ses fonctions

Affaires Générales

POINT N° 1 / MAINTIEN OU NON D'UN ADJOINT DANS SES FONCTIONS

Délibération n° 2022-039

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2122-18,
Vu le procès-verbal du 25 mai 2020 portant élection de Madame Mathilde COUTURIER au poste de 3^{ème} adjoint au Maire,
Vu l'arrêté du 27 mai 2020 portant délégation de fonction et de signature à Madame Mathilde COUTURIER pour les domaines de la transition écologique, de la solidarité, de la citoyenneté et du restaurant scolaire,
Vu l'arrêté du 26 avril 2022 portant retrait des délégations de Madame Mathilde COUTURIER,

Considérant que le Conseil municipal doit se prononcer sur le maintien d'un adjoint dans ses fonctions lorsque le Maire a retiré les délégations qu'il avait données à un adjoint,

Entendu l'exposé de Madame le Maire,

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des votants,
4 abstentions : Jacky VINET, Noëlle POTTIER, Stéphane BERNARDEAU et Sylvie ORIEUX**

- **DÉCIDE** de ne pas procéder au scrutin secret ;
- **DÉCIDE** de faire cesser les fonctions de Madame Mathilde COUTURIER en tant qu'adjoint au Maire.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain Conseil municipal se tiendra le 31 mai 2022.

La séance est levée à 18h28.

Madame Le Maire,
Séverine MARCHAND



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Séverine Marchand", written over a horizontal line.